

NOM :



EXAMEN ARBITRE REGIONAL
EPEE

1 - Quel est le rôle des assesseurs ?

- Ils signalent toutes les fautes définies dans le règlement.
- Ils surveillent la tête et les bras des tireurs.
- Ils attendent que l'arbitre les questionne et ils lui répondent.

2 - Définition de l'arrêt

- Une action offensive.
- Le temps de pause d'une minute.
- Contre-attaque portée sur une attaque.

3 - L'arbitre soupçonne un tireur de commettre une irrégularité avec le bras non armé :

- Il fait changer les tireurs de côté si le tireur fautif lui tourne le dos.
- Il donne un carton rouge au tireur fautif.
- L'arbitre change de côté.

4 - Lors d'une rencontre par équipe, un tireur blessé doit laisser sa place au remplaçant :

- Il ne pourra plus rentrer en piste jusqu'à la fin de la compétition.
- Il ne pourra plus rentrer en piste jusqu'à la fin de la rencontre.
- Il peut reprendre sa place à n'importe quel moment si le médecin l'y autorise.

5 - Pour arrêt abusif du combat :

- L'arbitre doit infliger un carton ROUGE au tireur fautif.
- L'arbitre doit laisser au tireur le temps nécessaire lors des arrêts de combats.
- L'arbitre doit infliger un carton JAUNE au tireur fautif.

6 - Qui doit faire les réclamations et appels ?

- Les réclamations doivent être effectuées par le tireur uniquement.
- Les réclamations doivent être effectuées par les capitaines d'équipe uniquement.
- Les réclamations doivent être effectuées par le tireur dans les épreuves individuelles et le tireur ou le capitaine d'équipe dans les épreuves par équipes.

7 - Lorsque les deux tireurs touchent en même temps :

- S'il y a coup double par une touche valable et une touche non valable (touche en dehors de l'adversaire) l'arbitre enlève une touche au tireur fautif.
- S'il y a coup double par une touche valable et une touche non valable (touche en dehors de l'adversaire), la touche valable est seule retenue.
- Annulation des deux touches.

NOM :



8 - Le règlement relatif aux entraîneurs, accompagnateurs, parents, etc, précise :

- Ils ne sont pas autorisés à se placer, au cours des épreuves individuelles, auprès des tireurs dans l'enceinte pistes.
- Ils sont autorisés à se placer au cours des épreuves individuelles auprès des tireurs dans l'enceinte des pistes.
- Ils sont autorisés à se placer, au cours des épreuves individuelles, auprès des tireurs dans l'enceinte des pistes s'ils ne parlent pas.

9 - Le combat est engagé quand :

- L'arbitre donne le commandement de « Allez »
- Dès qu'il y a un contact de fer.
- Dès le premier déplacement.

10 - Pour un tireur qui porte volontairement une touche en dehors de son adversaire :

- L'arbitre lui donne directement un carton NOIR.
- L'arbitre annule la touche et donne un carton ROUGE au tireur fautif.
- L'arbitre avertit le tireur qu'il sera exclu de la compétition à la prochaine faute identique.

11 - La touche portée par le tireur en se retournant, après dépassement de son adversaire :

- Est annulée.
- Est valable, même en remise.
- Est valable, si immédiate.

12 - Appel d'un tireur avant et pendant la poule

- Exclusion de l'épreuve après deux appels à deux minutes d'intervalle.
- Double répétition de l'appel à une minute d'intervalle, suivie de l'exclusion de l'épreuve par l'arbitre si le tireur ne s'est pas présenté au 3^{ème} appel.
- Les tireurs ont une minute pour se présenter sur la piste avant l'exclusion.

13 - Après constat d'une défaillance du matériel :

- L'arbitre annule toutes les touches portées par le tireur.
- Seule la dernière touche précédant la constatation du défaut peut-être annulée.
- Pour annuler une touche il faut que la défaillance soit constatée au moins deux fois.

14 - Pour une réclamation sur une décision de fait, le tireur :

- Est approuvé par le Directoire Technique qui change la décision de l'arbitre.
- Reçoit un carton JAUNE car il ne peut être porté de réclamation sur un jugement de fait.
- Reçoit un carton ROUGE.

15 - Acte violent, dangereux ou vindicatif, coup avec la coquille ou avec le pommeau :

- Carton JAUNE la 1^{ère} fois.
- Carton NOIR la 1^{ère} fois.
- Carton ROUGE la 1^{ère} fois.

NOM :



- 16 - Lorsqu'il y a coup double avec une touche certaine et une touche douteuse :
- Dans tous les cas annulation des deux touches.
 - Le tireur ayant porté la touche douteuse peut se déclarer touché.
 - Le tireur ayant exécuté la touche certaine a le choix d'accepter le coup double ou de le faire annuler.
- 17 - Au cours d'un match, la position de la main sur la poignée peut-elle être modifiée ?
- Le tireur peut modifier la position de sa main sur la poignée pendant le match.
 - Le tireur ne peut pas modifier la position de sa main sur la poignée pendant le match.
 - Le tireur doit montrer à l'arbitre avant le match la position de sa main sur la poignée.
- 18 - Suite au décrochage des fiches de contact du fil de corps du tireur (soit près de la main, soit au dos du tireur) :
- Il y a annulation de la touche signalée lorsque les dispositifs de sécurité n'existent pas.
 - Il y a, obligatoirement, annulation de la touche signalée.
 - Il y a annulation de la touche signalée uniquement lorsque le dispositif de sécurité n'existe pas au dos du tireur.
- 19 - Lorsqu'un tireur sort latéralement de la piste :
- Les touches portées avec un ou deux pieds en dehors des limites latérales sont annulées.
 - Les touches portées avec un pied en dehors des limites latérales restent valables si l'action est lancée avant le « halte »
 - Les touches portées avec un pied en dehors des limites latérales sont annulées.
- 20 - La surface valable comprend :
- Tout le corps du tireur, y compris ses vêtements (veste et pantalon).
 - Uniquement le corps du tireur (tronc, membres, tête).
 - Tout le corps du tireur, y compris ses vêtements et son équipement.
- 21 - Lors de la remise en garde, après un arrêt de combat sans touche valable, les tireurs doivent se placer :
- Au milieu de la piste.
 - Là où ils veulent.
 - Au centre de la piste.
- 22 - Pour une personne troublant l'ordre en dehors de la piste, l'arbitre inflige :
- A la première infraction, un avertissement verbale valable pour toute la compétition.
 - A la première infraction, un avertissement manifesté par un carton JAUNE valable pour toute la compétition.
 - A la deuxième infraction, un avertissement manifesté par un carton ROUGE valable pour toute la compétition.

NOM :



23 - Un tireur peut-il gagner en faisant une faute de combat ?

- Oui.
- Non.
- Abstention.

24 - Les actions offensives sont :

- L'attaque, la riposte et la contre riposte.
- La parade, la retraite et l'arrêt.
- L'esquive, le battement et le balayage.

25 - Le corps à corps, sans brutalité ni violence :

- Est sanctionné par un carton JAUNE la première fois.
- Est sanctionné par un carton ROUGE la première fois.
- N'est pas sanctionné.

26 - Lorsque le tapis conducteur est en mauvais état :

- Quelque soit l'état du tapis, cela n'est pas du ressort de l'arbitre mais de l'organisateur.
- L'arbitre peut refuser de faire tirer un match sur un tapis troué.
- Seuls, les tireurs peuvent refuser de tirer un match sur un tapis troué.

27 - Comment s'effectue le cumul des sanctions ?

- Toutes les sanctions ne sont pas cumulables et valables pour le match excepté celles manifestées par un carton NOIR.
- Toutes les sanctions sont cumulables et valables pour le match excepté celles manifestées par un carton NOIR.
- Toutes les sanctions sont cumulables et valables pour la poule excepté celles manifestées par un carton NOIR.

28 - Qui doit se soumettre au règlement pour les épreuves ?

- Les entraîneurs et les tireurs.
- Uniquement les tireurs.
- Toutes personnes se trouvant sur le lieu de l'épreuve.

29 - Durant l'assaut, lorsqu'il n'y a pas de touche, la mise en garde se fait de telle sorte que :

- les tireurs se placent à 4 mètres l'un de l'autre au cours du combat.
- La distance entre les tireurs doit être telle que, dans la position «pointe en ligne», les pointes ne puissent être en contact.
- Si un tireur a déjà un pied au-delà de la ligne arrière, il recule quand même.

30 - Avant chaque match, l'arbitre doit contrôler :

- Les armes, l'habillement et le matériel des tireurs.
- Les armes et le fonctionnement de l'appareil.
- Les armes des tireurs.